[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **1 (1901-1902)**

Heft 18

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1re Année - No 18 - 15 Mai 1902

La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er & le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An: Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteur en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

L'ÉCOLE GENEVOISE DE CHOEURS

Une école musicale populaire va être créée à Genève, dont les fondateurs se proposent de familiariser les enfants, adolescents et jeunes filles des classes peu fortunées de la société, — apprentis et jeunes filles des magasins, — avec le beau musical, de leur faire connaître nos chansons nationales et plus tard, de les mettre à même d'étudier de grandes œuvres durables. Ces classes de chœurs seront gratuites, cependant certains cours payants seront réservés à des enfants de familles plus aisées, dont les inscriptions serviront à désintéresser quelques professeurs et à payer la location des locaux. L'école genevoise de chœurs, dont le promoteur est M. E. Jaques-Dalcroze, sera édifiée sur le modèle de certaines classes de chœurs hollandaises et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux un rapport présenté dernièrement par la directrice de l'école de Middelbourg, Mlle Berdenis de Berlekom, à l'Exposition du « travail des femmes » à La Haye, où elle fit entendre ses classes de chant de la Maison du Peuple....

* * *

« Si j'ai le courage de vous présenter ici un petit chœur composé de jeunes filles du peuple qui vont chanter pour vous quelques chansons simples, aussi bien qu'elles pourront le faire eu égard au peu d'instruction qu'on peut leur donner, — si j'ose faire cela au même endroit où nos premiers artistes se sont réunis pour nous donner ce qu'ils avaient de meilleur, — c'est seulement parce que, en agissant ainsi, je peux réaliser une idée, chère au Comité de l'Exposition, spécialement au Comité de la section de musique. Cette idée, c'est qu'il est bon de contribuer à répandre l'opinion naissant un peu partout: Combien il est *nécessaire de cultiver le don de l'art chez ceux-là mêmes qui, faute de temps d'étudier et occupés toute la journée par le travail matériel, ne sauraient se procurer le bonheur que procure la pratique de l'art.* Si le Comité de l'Exposition a choisi un modeste chœur de la Maison du Peuple et a consenti à faire beaucoup de dépenses en invitant les jeunes filles à venir ici, c'est qu'il veut soutenir l'idée qui sert de base à une institution comme celle de ce Chœur, savoir l'idée de *cultiver l'amour du chant* dans *toutes les classes* de la société. Il espère inciter le public, plus généralement que ce n'a été le cas jusqu'ici, à fonder de pareils collèges de chant, non seulement *dans l'intérêt du chant populaire*, mais aussi à cause de la *joie* que ces leçons procurent aux